

Séance du Conseil Municipal de Gourgé

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 janvier 2017 à 20h00 à la Mairie de GOURGÉ, sous la présidence de Monsieur FEUFEU David, Maire de la Commune

Etaient présents : FEUFEU David, SIGOGNEAU Anne-Laure, AUBIN Joël, GIRARD Jean-Luc, GAULT Isabelle, CHALEROUX Ludovic, BOUDIER Mickaël, GAILLARD Denis, RIBETTE Aurélien, Lee GILL, LAMARCHE Catherine, REAU Jean-Christophe, et BOINOT Eliane.

Etaient absents : BROCHARD Valérie (pouvoir à RIBETTE Aurélien) et AUBRUN Xavier.

Secrétaire de séance : CHALEROUX Ludovic.

* * * * *

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion.

* * * * *

1- Vente de terrains communaux

1.1 VERRINES

Monsieur DENOU et Madame LOUSSOUARN (1bis Verrines) ont exprimé le souhait d'acquérir un délaissé situé le long de leur parcelle (AE200). Le Conseil Départemental confirme la propriété communale de ce délaissé.

Considérant que la parcelle AE 211, d'une superficie de 27 m², propriété de Mr DENOU et Mme LOUSSOUARN s'est vu, au fil du temps, intégrée au chemin rural jouxtant la parcelle,

Après délibération,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- que les frais de bornage et de notaire seront à la charge des demandeurs,
- d'accorder l'échange de la parcelle AE 211 contre le délaissé ci-dessus désigné,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches et signer les pièces nécessaires à cette opération

1.2 LE BOURG

Monsieur LERNOULD, suite à la proposition de 5000€ pour la cession de la parcelle BN89 d'une superficie de 1650 m², fait une offre de 3000€.

Après délibération, le Conseil Municipal (13 voix pour et 1 abstention) considérant que ce terrain est enclavé, sans accès possible mais est situé en zone U du PLU, décide de faire une nouvelle proposition à 4000€.

2- Projet Tour des Deux-Sèvres

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'arrivée d'une étape pour la 17^{ème} édition du Tour Cycliste des Deux-Sèvres qui aura lieu le 15 juillet 2017 transmis par Monsieur Jaky ROBIN Président du Comité d'organisation du Tour Cycliste DS.

La proposition est de :

- arrivée : 6000€ avec 3 à 4 passages avant l'arrivée finale et protocole
- soirée du tour, animations et spectacle 1500€

Avec un cahier des charges (Gourgé ville étape : fourniture 300 barrières, panneaux déviation, signaleurs, vin d'honneur 500 personnes, trophée + 7 bouquets, arrêts à prendre .., tableau électrique, ligne tél, ensemble de prises (village partenaires), 1 salle + 2 salles)

Après délibération,

Considérant que cette manifestation se situerait entre l'animation des « soirées du patrimoine de Gâtine » et la fête du « 14 juillet » ;

Considérant que toutes ces manifestations seraient concentrées sur une période de 2 à 3 semaines sans compter les animations du marché hebdomadaire ;

Vu le montant du budget « animations 2017 », qui serait ainsi consommé en grande partie sur cette période,

Le Conseil municipal (10 contre et 4 abstentions) décide de ne pas donner suite à cette demande mais envisage de revoir ce projet, en demandant la participation de plusieurs associations, pour une de ces prochaines années et en y réfléchissant bien à l'avance.

3- Infos sur les collectes Ordures Ménagères

Monsieur le Maire fait part à son Conseil des divergences d'opinions sur la mise en place du taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères) par la Communauté de Commune Parthenay-Gâtine.

Le taux de la taxe est identique pour toutes les communes quel que soit le nombre de ramassages

Sur le territoire de la CCPG il existe 2 zones :

Zone 1 : zone relevant du SMC (Syndicat Mixte à la Carte) secteur de Secondigny/Vernoux

Le taux est de 15.08%

Zone 2 : (notre zone) le taux est de 9.31%. Ce taux est identique pour toutes les communes quel que soit le nombre de ramassage.

Avant la prise de compétence par la CCPG, Gourgé était sous le régime de la redevance (variable selon la composition du foyer et de la fréquence des ramassages : 15 jours/écarts, 8 jours/bourg). Depuis la prise de compétence OM par la CCPG, la fréquence des ramassages a été maintenue mais c'est une taxe qui a été instaurée sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Commune pour plus de simplification.

Lors de la dernière réunion communautaire, des modifications ont été apportées concernant la fréquence des ramassages. Exceptionnellement, Gourgé conserve pour 2017 un ramassage hebdomadaire pour le bourg.

Monsieur le Maire de DOUX a émis des remarques concernant ces nouvelles dispositions et souhaite la création d'une 3^{ème} zone avec un taux pour 52 ramassages/an et un taux pour 26 ramassages/an.

Monsieur FEUFEU informe son conseil que la prochaine réunion communautaire au lieu jeudi soir à Secondigny.

4- Questions diverses

4.1 La Région Nouvelle-Aquitaine nous a fait savoir que, dans l'immédiat, l'aide relative aux ruchers communaux, propre au territoire de l'ex Poitou-Charentes, n'est pas prolongée. Monsieur RIBETTE note que le projet « ruchers » sera repris dans le budget 2017 hors subventions.

4.2 La convention-cadre de partenariat entre le département des DS et la commune de Gourgé pour la bibliothèque a été renouvelée pour 3 ans.

4.3 GEREDIS : Info/élagage sur la commune

4.4 INSEE : Recensement de la population au 1^{er} janvier 2017 : population municipale 955, population comptée à part 25 donc population totale : 980

4.5 Attaque de brebis par des chiens en divagation le 14/12/16 : 25 tuées

4.6 ERP/ADAP : Monsieur AUBIN informe le conseil de l'avancement du dossier accessibilité : travaux à effectués en 2017 ... les devis sont demandés, des travaux seront aussi réalisés par les employés communaux. Des devis pour l'aménagement des trottoirs sont demandés à 3 entreprises.

Rappel des délibérations du 25 janvier 2017

- 1- Vente de terrains communaux
- 2- Projet Tour des Deux-Sèvres
- 3- Infos sur les collectes Ordures Ménagères
- 4 - Questions diverses

CONSEILLERS MUNICIPAUX

FEUFEU David	SIGOGNEAU Anne-Laure	BOINOT Eliane	BROCHARD Valérie Excusée pouvoir à RIBETTE Aurélien	AUBRUN Xavier excusé
GAILLARD Denis	BOUDIER Mickaël	RIBETTE Aurélien	GILL Lee	AUBIN Joël
GIRARD Jean-Luc	REAU Jean-Christophe	CHALEROUX Ludovic	GAULT Isabelle	LAMARCHE Catherine